

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste « contrat de projet »

Intitulé du poste : Chef(fe) de projets actions vie à domicile

Statut : Filière administrative – Catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux

Mission principale :

En 2023, le Département de la Somme a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la CNSA en proposant des actions sur 4 axes stratégiques :

- Appui à la transformation en services autonomie à domicile. Cet axe permet d'accompagner les services autorisés dans le Département de la Somme dans leur évolution programmée par la loi vers des services autonomie à domicile. Plus généralement, le chef de projet interviendra également dans la mise en œuvre de la réforme.
- Modernisation et professionnalisation des services d'aide à domicile pour améliorer la qualité de service rendu et accompagner le virage domiciliaire. Le chef de projet participera au déploiement de la dotation qualité, en appui au service qualité et suivi des SAD du pôle vie à domicile.
- Attractivité et fidélisation des professionnels des métiers de l'autonomie. Sur cet axe, le chef de projets pilotera la mise en œuvre du plan d'attractivité des métiers de l'accompagnement approuvé par le Département en décembre 2023.
- Soutien aux aidants de personnes en situation de handicap.

Sous l'autorité du chef de service pilotage et qualité des SAD , le/la chef(fe) de projets pilote les actions soutenues dans le cadre du fonds d'intervention de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Le/la chef(fe) de projets assure le suivi et l'évaluation des 10 actions inscrites au cadre d'adhésion du Département à l'appel à manifestation d'intérêt de la CNSA relatif au fonds d'intervention et élabore les éléments et données à faire remonter annuellement à la CNSA. Il/elle participe, au sein du pôle vie à domicile et en lien avec les autres directions, pôles et services concernés, à la mise en œuvre de chacune des 10 actions.

Localisation du poste : Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées – Pôle vie à domicile - Site Simone Veil – 49, Boulevard de Châteaudun – 80 000 Amiens

Groupe de fonctions IFSE : 2A8

Activités :

Mettre en œuvre des actions inscrites au cadre d'adhésion relatif au fonds d'intervention de la CNSA

- Sur chacun des axes, mettre en œuvre les actions, dans le délai prévu, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
- Mobiliser les acteurs concernés en interne et en externe
- Planifier la mise en œuvre des actions
- Assurer le suivi budgétaire des actions relevant du cadre d'adhésion fonds d'intervention 2024-2026
- Préparer les participations aux instances de concertation avec l'ARS et les autres partenaires
- Elaborer le bilan annuel des actions
- Elaborer le bilan final des actions en 2026

Participer à la mise en œuvre de la réforme des services autonomie à domicile

- En lien avec le service qualité et suivi des SAD, contribuer à l'accompagnement des services à domicile dans la réforme
- Participer aux réunions de pilotage de la réforme avec l'ARS
- Contribuer à la préparation des instances d'échanges avec les services dans les différentes phases de mise en œuvre de la réforme

Participer à la mise en œuvre du plan d'attractivité des métiers de l'accompagnement 2024-2026

- Planifier la mise en œuvre des actions
- Mobiliser le partenariat
- Elaborer les outils de suivi du plan d'action et un bilan annuel et final
- Préparer les éventuelles délibérations nécessaires permettant la mise en œuvre des actions

Intervenir comme référent de la CNSA sur le suivi du cadre d'adhésion

- Participer aux webinaires de suivi des actions du fonds d'intervention organisés par la CNSA et décliner au besoin les modalités pratiques dans le département
- Faire remonter dans les délais les bilans annuels et le bilan final des actions à la CNSA
- Préparer les remontées de données financières sur la réalisation des actions à la CNSA selon les modalités prévues

Veille

- Se tenir informé(e) de l'évolution législative et réglementaire dans les domaines de compétences

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le/la chef(fe) de projets est placé(e) sous l'autorité du chef de service service pilotage et qualité des SAD qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui/elle, son plan de formation. Il/elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les autres pôles de la direction de l'autonomie, les autres directions de la DGASI et du Département ainsi que les territoires d'action sociale

Externes :

- avec les professionnels et partenaires en charge de la l'autonomie et de l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap

Contraintes du poste du poste :

- Déplacements possibles dans le département.

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- Connaissance des enjeux dans le domaine des solidarités
- Connaissance de la législation et de la politique sociale
- Connaissance approfondie des problématiques liées aux personnes âgées et en situation de handicap
- Connaissance du réseau et des acteurs dans le champ de compétences
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'administration départementale et de son environnement professionnel
- Connaissance des procédures administratives et financières

Aptitudes professionnelles :

- Force de proposition
- Esprit d'initiative
- Adaptabilité
- Capacité d'analyse, de suivi et d'évaluation
- Capacité de négociation
- Capacité d'organisation et de coordination
- Capacité à rendre compte
- Aptitude au travail par projet
- Aptitude au travail en réseau
- Communication orale et écrite

Comportements professionnels – motivations :

- Sens de la qualité du service offert au public
- Loyauté institutionnelle
- Sens du travail en équipe
- Rigueur et méthode
- Très bon relationnel
- Disponibilité
- Dynamisme
- Devoir de réserve et secret professionnel

Avantages

Les agents du Département profitent d'une politique RH dynamique, innovante et stimulante :

- Développement et renforcement des compétences : Un plan de formation ambitieux et un accompagnement à la mobilité interne tout au long de la carrière
- Soutien financier : Régime indemnitaire, prime annuelle, titres-restaurant
- Déplacements : Forfait mobilité durable et participation aux frais de transport en commun (75% dont location de vélo et co-voiturage)
- Action Sociale : Accès aux prestations du CNAS (vacances, loisirs, billetterie) et à une Amicale du personnel, temps conviviaux (noël des enfants du personnel, vœux, village des agents...), accompagnement social et actions de prévention des risques professionnels
- Inclusion : Aides spécifiques et adaptation des postes de travail
- Santé : Contrats collectifs mutuelle et à la prévoyance avec participation de l'employeur, séances sport-santé et bâtiments équipés de salles de sport
- Équilibre : Télétravail et horaires flexibles pour concilier vie professionnelle et vie personnelle
- Conciergerie privée sur Amiens
- Déploiement d'actions pour améliorer continuellement la qualité de vie au travail, le travail en transversalité et en mode projet

Recrutement ouvert par voie de contrat dit « contrat de projet » pour une durée d'un an renouvelable en application des articles L. 332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique, et des dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 20 juillet 2026.